

## CARTE DES FORMATIONS : L'ADÉQUATIONNISME FORCENÉ



### SUPPRESSION DE 15% DES FORMATIONS NON-INSÉRANTES À LA RENTRÉE 2024!

- À la rentrée 2023, environ 900 lycéen.nes professionnel·les se retrouvaient sans affectation. Ils·elles ont été rajouté·es au dernier moment dans des classes déjà surchargées et prioritairement dans les filières prétendument non insérantes !
- Pourtant, pour la rentrée 2024, les régions se voient intimer l'ordre, par l'intermédiaire des préfets, de répondre à la commande présidentielle de fermeture de 15% des formations non-insérantes . Les spécialités tertiaires déjà dans le viseur avec la TVP sont de nouveau dans le collimateur.

**LES SUPPRESSIONS DE POSTES ET LES RECONVERSIONS FORCÉES VONT EXPLOSER.**

**En 2024  
Plus de  
200  
suppressions de**

## L'ADÉQUATIONNISME RADICAL : OUVRIR DES FORMATIONS NON-QUALIFIANTES

Annonces de Carole Grandjean

Bac + 1 : « se spécialiser après le baccalauréat professionnel »

**TOUJOURS PLUS D'ENTREPRISES,**

**TOUJOURS MOINS DE POURSUITES D'ÉTUDES !**

**Volonté de passer de 4 500 à 20 000 places en Bac + 1 à la rentrée 2026**

**« UNE NOUVELLE ALLIANCE ENTRE LE LYCÉE PROFESSIONNEL ET L'ENTREPRISE »  
LE 18 OCTOBRE, CAROLE GRANDJEAN A PRÉSENTÉ SES PROJETS SUR LE BAC +1  
ELLE VEUT METTRE TOUJOURS PLUS LE LYCÉE PRO AU SERVICE DES ENTREPRISES.**



# PLUS D'ENTREPRISE, MOINS DE POURSUITES D'ÉTUDES !

LES « MENTIONS COMPLÉMENTAIRES » DEVIENNENT DES « CERTIFICATS DE SPÉCIALISATION »

## → Le Bac +1 « un sas vers l'entreprise »

Selon la ministre : 1 an de formation pour des élèves de LP plus jeunes, une « spécialisation » et un sas vers l'insertion.

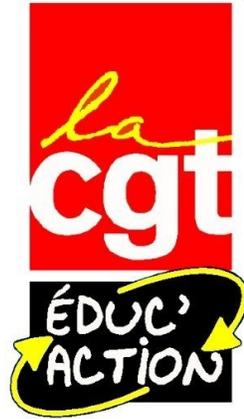
Une MC c'est 400h de formation en établissement et de 12 à 18 semaines de PMFP ( de 420 à 630h) : plus de 50% du temps de formation en entreprise ! Le Bac +1 : une période d'essai d'un an ?

## → La ministre déléguée veut développer des « colorations » de ces Bac +1

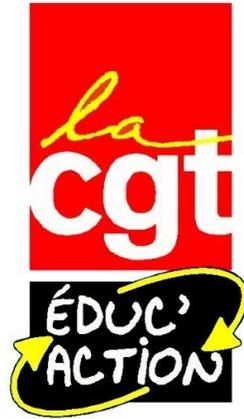
Elle vante l'exemple de la « MC Technicien en peinture aéronautique » au « lycée Airbus » de Toulouse.

C'est toujours la logique d'adéquationnisme radical des formations, avec les besoins immédiats des entreprises, qui guide la réforme. C'est une jeunesse assignée à résidence !

LE BAC+1 = UN NOUVEAU « CONTRAT PREMIER EMBAUCHE » ?



# PLUS D'ENTREPRISE, MOINS DE POURSUITES D'ÉTUDES !



## → Le Bac +1 contre le Bac +2 !

La présentation d'une étude du CEREQ semble annoncer que le développement des Bac +1 vise à réduire les flux vers le Bac +2

*« Ceux qui échouent dans le supérieur (41 % de ceux s'y étant engagés) rencontrent des conditions d'insertion proches des bacheliers entrés directement sur le marché du travail, une orientation vers un « bac+1 » (validé ou non) aurait été plus bénéfique. »*

*« Elle met en évidence que l'obtention d'une certification complémentaire d'un an au bac pro peut s'avérer presque aussi gratifiante qu'une poursuite d'études réussie dans l'enseignement supérieur et clairement plus gratifiante si cette poursuite d'études se solde par un échec. En revanche, le pari de l'enseignement supérieur devient gagnant pour ceux qui en sortent diplômés, en termes de qualité d'emploi (statut, qualification et rémunération). »*

CEREQ Céreq Etudes, n° 52, Octobre 2023, 32 p. **Débuter un bac pro : pour quels diplômes et quelle insertion ?**

**APRÈS LES PERTES D'HEURES, APRÈS PARCOURSUP,  
AVEC L'AMÉNAGEMENT DE L'ANNÉE TERMINALE,  
ON PEUT CRAINDRE UN NOUVEAU FREIN POUR LES POURSUITES D'ÉTUDES !**